

dit auparavant, un bon magasinier économisera d'habitude son salaire plusieurs fois par les dépenses qu'il diminue et par les pertes qu'il épargne, mais, pour qu'il puisse agir ainsi, il faut que la constitution du stock et sa manipulation soient son premier souci et, s'il a d'autres devoirs à remplir, ces devoirs doivent être tels qu'il puisse les abandonner à un moment donné si son stock demande son attention.

Tenez un livre de recettes. Ce pourra être un livre relié si on le préfère; mais je ne vois pas l'utilité d'un livre relié d'une manière permanente, car il n'est pas d'utilisation d'un livre relié qui ne puisse être mise mieux à profit que par un livre à feuillets détachables; avec un livre de cette dernière forme, beaucoup de choses sont possibles qui ne le seraient pas avec l'autre. Permettez-moi de faire ici une courte digression. On entend beaucoup parler de systèmes de livres à feuillets détachables pour enregistrer et tenir des comptes. Un livre à feuillets détachables permet d'enlever ou de transposer des feuillets sans détruire le livre, ce que ne permet pas de faire le livre relié. On donne quelquefois comme argument que des personnes non autorisées pourraient ôter des feuillets d'un livre à feuillets détachables. Cela est vrai, mais elles pourraient tout aussi bien déchirer une page d'un livre relié.

Comment vous en apercevrez-vous? Par les numéros de pages qui manqueront évidemment. Mais pourquoi ne pas numéroter aussi vos feuillets détachables? Le manque de numéros apparaîtrait comme dans le livre relié. Les objections de cette sorte ne tiennent pas debout. Le grand secret de l'utilité des feuillets détachables, c'est la facilité avec laquelle on peut obtenir des duplicata au moyen de papier au carbone. Cela est à peu près impossible avec le livre relié et, s'il n'y avait pas d'autre raison à l'emploi des feuillets détachables, celle-là serait suffisante.

Mais revenons à nos registres. Quelle que soit sa forme, un registre complet des marchandises reçues doit être tenu, indiquant complètement le nom de la marchandise, la date de réception, la quantité, et les détails quant au prix si on le désire. Dans certaines lignes d'affaires, il n'est pas désirable que les employés connaissent en détail les matériaux employés.

Dans ce cas, quelqu'un doit avoir la responsabilité de la vérification des marchandises reçues; ensuite, les marques nouvelles peuvent être oblitérées et les marchandises désignées, par une lettre, un nombre ou une autre marque distinctive. Ce plan est souvent adopté dans les établissements qui emploient des produits chimiques. Les formules doivent être entre les mains de l'ouvrier qui met effectivement en œuvre les procédés de ma-

GEO. GONTHIER

EXPERT COMPTABLE ET AUDITEUR

11 et 17 Cote de la Place d'Armes. - MONTREAL
TEL. BELL. MAIN 2143

BANQUE DE MONTREAL

(FONDEE EN 1817)

CONSTITUEE PAR ACTE DU PARLEMENT

Capital tout payé..... 14,400,000.00
Fonds de Réserve..... 11,000,000.00
Profits non Partagés..... 427,68 98

BUREAU DES DIRECTEURS

Le Très Hon. Lord Strathcona and Mount Royal, G.C.M.G., Président Honorable
Hon. Sir George A. Drummond, K.C.M.G., Président
E. S. Clouston, Vice-Président Jas. Ross, Ecr.
A. T. Paterson, Ecr. Hon. Robt. McKay
R. B. Angus, Ecr. Sir W. C. Macdonald
Edward B. Greenhields, Ecr., R. G. Reid, Ecr.
E. S. Clouston—Gérant Général.
A. Macnider, Insp. chef et Surint. des Succursales.
H. V. Meredith, Asst. Gérant et Gérant à Montréal.
C. Sweeney, Surintendant des succursales de la Colombie Anglaise.
W. E. Stavert, Surintendant des succursales des Provinces Maritimes.
F. J. Hunter, Inspecteur N. O. et Succursales C. B.
E. P. Winslow, Inspecteur, Succursales Ontario
D. R. Clarke, Inspecteur Succursales Provinces Maritimes et Terre Neuve.

100 Succursales au Canada, aux Etats-Unis, en Angleterre et à Terre-Neuve.

Londres, Ang.—40-47 Threadneedle St., E. O., F. W. Taylor, Gérant.

New York—31 Pine St., R. Y. Hedden, W. A. Bog et J. T. Molineux, Agents

Chicago—J. M. Greata, Gérant.

Spokane, Wash.—Bank of Montreal.

St. John's et Birchy Cove, (Baie des Isles), Terre-Neuve.

DEPARTEMENTS D'EPARGNE dans chacune des succursales Canadiennes où les dépôts sont reçus et l'intérêt alloué aux taux ordinaires.

COLLECTIONS dans toutes les parties du Dominion et des Etats-Unis, faites aux meilleurs taux.
LETTRES DE CREDIT, négociables dans toute les parties du monde, émises aux voyageurs.

BANQUIERS DANS LA GRANDE-BRETAGNE

Londres—The Bank of England, The Union of London et Smith's Bank Ltd. The London and Westminster Bank Ltd. The National Provincial Bank of England Ltd.

Liverpool—The Bank of Liverpool, Ltd.
Ecosse—The British Linen Co. Bank et succursales.

BANQUIERS AUX ETATS-UNIS.

New-York—The National City Bank, The Bank of New York, N. B. A. The National Bank of Commerce à N. Y.

Boston—The Merchants National Bank; J. B. Moore & Co.

Buffalo—The Marine National Bank.
San Francisco—The First National Bank, The Anglo-Californian Bank, Ltd.

BANQUE DE SAINT-HYACINTHE

Bureau Principal: - St-Hyacinthe, P. Q.

CAPITAL PAYE \$329,515.00
RESERVE 75,000.00

DIRECTEURS:

Honorable G. C. DESSAULLES, Président.
J. R. BRILLON, Vice-Président.
JOS. MORIN, L. P. MORIN, E. OSTIGUY,
V. B. SICOTTE, MICHEL ARCHAMBAULT,
L. F. PHILIE, Caissier. B. L'HOMME, Inspecteur.

Succursales:

Drummondville, P.Q., J. W. St-Onge, Gérant,
Farnham, P.Q., H. St-Amant, Gérant,
Iberville, P.Q., J. F. Moreau, Gérant,
L'Assomption, P.Q., H. V. Jarry, Gérant,
St-Césaire, O. L. Mercure, Pro-Gérant

Correspondants: - Canada: Eastern Townships Bank et ses succursales. Etats-Unis: New-York, First National Bank, Ladenburg, Thalmann & Co. Boston: Merchants National Bank.

nufacture; mais ces formules indiquent le nombre de livres, de gallons d'ingrédients portant certains numéros et on n'emploie pas du tout de noms dans la manufacture. Ce n'est que dans des cas rares qu'on y a recours.

La question des inventaires perpétuels a été le sujet de beaucoup de discussion parmi les experts en matière de manufacture et les opinions sont loin d'être unanimes à ce sujet. Quand on parle d'un inventaire perpétuel, on veut dire un registre qui indique en tout temps, d'une manière claire, la quantité en mains d'un matériel donné. Cela supprime la nécessité de compter ou de mesurer le stock en mains chaque fois qu'un inventaire est demandé. Si c'était là tout, on peut se demander si, dans beaucoup de cas, il vaudrait la peine de tenir un tel registre, mais le fait est que c'est là le moindre des avantages de l'inventaire perpétuel. Son grand avantage, et c'est la seule raison pour son emploi, est que l'inventaire perpétuel empêche absolument la perte, la déperdition et le vol. C'est réellement un grand-livre des marchandises en magasin, où il est ouvert un compte de chaque article acheté ou emmagasiné. Ce compte est débité de toutes les marchandises d'une certaine sorte reçues et crédité de toutes les marchandises qui sortent, tous les détails de la sortie des marchandises étant enregistrés. Même avec un inventaire perpétuel, il faut faire un compte de vérification à certaines époques, et la meilleure époque pour cela, c'est quand l'article en question approche du bas niveau—le point où de nouvelles marchandises de cette sorte doivent être ajoutées au stock. Ainsi le travail du décompte ou du mesurage est réduit à un minimum et les erreurs sont moins sujettes à se produire.

Un système de cartes sera d'habitude ce qu'il y a de plus commode pour ce genre d'enregistrement et, si le caractère des marchandises le permet, ces cartes pourront être placées dans un cadre avec les marchandises elles-mêmes ou près d'elles; mais cela dépendra des circonstances individuelles.

Quand nous parlons d'un magasin, cela ne veut pas du tout dire que tout le stock des matériaux doit être tenu dans un seul endroit. Ce serait manifestement impossible, car, dans le cas d'une fonderie où la fonte et le sable à moules doivent être tenus dans une cour et où le stock est emplié dans une cour, dans des hangars ou dans des fours de séchage. La location du stock est un facteur important d'une opération économique.

Tout le stock lourd ou volumineux devrait être placé dans l'endroit le plus accessible au département qui l'emploie, et le magasin général devrait être situé de telle sorte qu'on puisse y accéder facile-